

Procès-verbal – Assemblée générale annuelle 2015

10h30 **Accueil et brunch**
11 h 45 **Accueil et remise des trophées de production**

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente

L'assemblée débute à 12 h 28. Mme Chantal Leclerc, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres et partenaires présents.

La présidente, demande que tous les participants se présentent et elle les remercie de leur présence.

2. Lecture et adoption de l'avis de convocation

La présidente fait la lecture de l'avis de convocation contenu à la page 3 du rapport annuel 2015.

M. Antonin Marcoux, appuyé par M. Roger Vannod, propose l'adoption de l'avis de convocation.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente, fait la lecture du projet d'ordre du jour contenu à la page 4 du rapport annuel 2015. Elle demande à l'assemblée la possibilité d'inter changer les points 14.2 CIAQ et 14.3 CQRL afin que le représentant du CQRL passe en premier. M. Renald Dumas appuyé de Mme Emmanuelle Vincent propose la modification de l'ordre du jour.

M. Jonathan Cyr, appuyé par M. Dave Labrie, propose l'adoption de l'ordre du jour modifié avec varia ouvert.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente
 2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 3 décembre 2014
 5. Mot de la présidente
 6. Présentation du plan d'action 2014-2016 de l'association (mis à jour)
 7. Rapport d'activités du Conseiller technique
 8. Présentation des états financiers au 30 septembre 2015
 9. Financement de l'association
 10. Nomination de l'expert comptable pour 2016
 11. Élection des administrateurs pour 2015-2016
- Postes en élection
- Région #1 - Bas St-Laurent/Gaspésie/Îles de la Madeleine (Maxime Castonguay - actuellement en poste)
 - Région #3 - Centre-du-Québec (Lise Desharnais - actuellement en poste)
 - Région #5 - Montérégie. (Roger Vannod - actuellement en poste)
 - Région #7 - Saguenay/Lac St-Jean/Abitibi-Témiscaminque (Katherine Deschênes - actuellement en poste)

Pause 14 h 20-14 h40 (CA pour élection président, vice-président et 2e vice-président)

12. Commercialisation
13. Période de résolution
14. Parole à nos invités
- 14.1 BROWN SWISS & BRAUNVIEH CANADA
- 14.2 CQRL
- 14.3 CIAQ
15. Divers
16. Levée de l'assemblée

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 3 décembre 2014

Mesdames Chantal Leclerc et Patricia Normandin font la lecture du procès-verbal contenu aux pages 5 à 15 du rapport annuel 2015.

Le conseiller technique fait part à l'assemblée qu'il y a une erreur au point 15.2. En effet, nous devrions y lire « ... à ce que le Suprême Laitier devienne la finale nationale » plutôt que provinciale. Il est donc proposé par M. Renald Dumas, appuyé par Mme Lise Desharnais de procéder à la modification dans le procès verbal du 3 décembre 2014.

M. Yvan Rousseau, appuyé par M. Jean-Yves Goulet, propose l'adoption du procès-verbal modifié du 3 décembre 2014 tel que présenté.

SUIVI DES RÉOLUTIONS 2014

Résolution 01 – Reconnaissance pour les vaches "Production"
(Destinataire Brown Swiss et Brauvieh Canada)

Considérant

- qu'il faut valoriser les productions supérieures au sein de la race Brown Swiss

Il est proposé au Conseil d'administration de Brown Swiss et Brauvieh Canada de mettre en place un système de reconnaissance de production laitière. Ce système serait similaire à celui de Holstein Canada.

Proposé par Emmanuelle Vincent

Appuyé par Dave Labrie

Résolution adoptée à l'unanimité

Suivi : Les premiers certificats ont été envoyés aux membres

Résolution 02 – Achat de taureaux Brown Swiss par le personnel de Semex et CIAQ
(Destinataire Semex et CIAQ)

Considérant

- que la génomique est un outil qui permet :
- de prendre des meilleures décisions d'affaires,
- d'avoir une plus grande diversification des achats,
- d'avoir une plus grande rapidité de développement des troupeaux
- que dans tout le Canada il y a de bonnes familles de vaches pour des mères à taureau
- que le Québec test 65% des jeunes taureaux du PEP
- qu'il semble y avoir une disproportion régionale sur la provenance des taureaux

Il est proposé à Semex et au CIAQ de revoir le système de sélection des taureaux pour que ce dernier soit juste et proportionnel en fonction des données de participation des éleveurs selon les différentes régions. L'achat des taureaux ne doit pas juste se faire en Ontario : il doit aussi correspondre aux besoins évoqués par les éleveurs et producteur de lait (avoir les meilleurs taureaux disponibles) afin d'assurer le développement de la race.

Proposé par Roger Vannod

Appuyé par Dave Labrie

Résolution adoptée à l'unanimité

Suivi : Une lettre a été envoyée à Semex. Aucun retour n'a été reçu jusqu'à maintenant. Cependant, il y a eu un changement majeur fait auprès de Semex pour le choix des taureaux. Les précisions seront apportées par M. Christopher Studer face à ce sujet lors de la présentation du CIAQ.

Résolution 03 – Gouvernance du comité génétique canadien Brown Swiss et Brauvieh Canada (Destinataire : Brown Swiss et Brauvieh Canada)

Considérant

- l'importance des développements génétique de la race et du support que l'association doit apporter à ces membres
- l'importance de répondre aux demandes des membres
- la lenteur des travaux et le manque de suivi du comité génétique

Il est proposé au Conseil d'administration de Brown Swiss et Brauvieh Canada de relever de ses fonctions l'actuel président du comité génétique canadien.

Proposé par Roger Vannod

Appuyé par Marc St-Hilaire

Résolution adoptée à l'unanimité

Suivi : Le président a changé, c'est maintenant Ken Drummond.

5. Mot de la présidente

Madame Chantal Leclerc, présidente, effectue la lecture du rapport de la présidente. Le rapport est contenu à la page 16 du rapport annuel 2015.

6. Présentation du plan d'action 2014-2016 de l'association (mis à jour)

Patricia Normandin fait la présentation du plan d'action pour les prochaines années.

Plan d'action 2014-2016

Priorité 01 : Accompagnement de terrain (conseiller technique)

- Travailler en priorité avec les membres existants
- Faire des visites avec des plans de développement personnalisés (accompagnement avec cibles)
- L'objectif est de faire 1 visite et 3 contacts téléphoniques de suivis sur une période de 2 ans pour l'ensemble des membres.

Priorité 02 : Amélioration de la race

- Représentation avec l'association nationale (vision de la race)
- Collaboration avec le CIAQ et les autres partenaires de l'industrie

Priorité 03 : Amélioration de la communication et du marketing

- Optimisation des outils déjà existants site web, Info-Brune, Facebook
- Positionnement marketing de la race

7. Rapport d'activités du conseiller technique

Monsieur Serge Bilodeau, conseiller technique, effectue la lecture de son rapport. Le rapport est contenu aux pages 17 et 18 du rapport annuel 2015.

Un membre s'informe à savoir pourquoi une demande n'a pas été faite au niveau national pour que la 2^e année de cotisation soit payée par eux dans le cas des nouveaux membres. On explique qu'une résolution avait été apportée au National face à ce sujet en demandant que les membres possédant moins que 5 sujets paient une cotisation moins chers mais qu'ils l'ont refusé. Il est suggéré de ramener cette résolution au national lors de la prochaine AGA.

Un membre félicite le Club Brown Swiss pour le nouveau site web. Il trouve le visuel attrayant par contre il manque beaucoup d'information. Il demande à ce que l'info en lien avec les taureaux soient rajoutée.

8. Présentation des états financiers au 30 septembre 2015

Mme Patricia Normandin, effectue la lecture des états financiers au 30 septembre 2015. Les états financiers sont contenus aux pages 19 à 27 du rapport annuel 2015.

On s'informe à savoir si la situation financière en lien avec le MAPAQ est la même pour toutes les races. La présidente explique que la situation est identique pour toutes les races mais également dans tous les secteurs de productions.

On demande quels sont les plans de l'association pour remédier à ce déficit. Il rappelle qu'il s'agit de la seconde année de suite où le Club essuie un déficit. On félicite les administrateurs pour l'ajout de la commission lorsque des sujets sont vendus. On demande des explications en lien avec le montant reçu de la commission et le nombre de sujets vendus. La présidente explique que la commission a été ajoutée en cours d'années seulement et que les nouveaux membres n'en paient pas. La règle s'appliquant à



Procès-verbal - Assemblée générale annuelle Le jeudi 3 décembre 2015 Complexe L'Évasion, Victoriaville

l'avenir sera de 100\$ de commission par sujet pour un maximum de 500\$ par éleveur pour l'achat de sujets en Ontario et aux États-Unis.

Un membre demande si l'association possède un «plan B». La présidente explique que des coupures seront faites. En effet, le nombre d'Info-Brune passera de 4 à 2 éditions par année. L'entente de service avec Holstein Québec fonctionnera au minimum au cours des prochains mois. Le conseiller technique travaillera au ralenti afin de dépenser le moins possible en attendant de savoir ce qu'il adviendra.

M. Renald Dumas, appuyé par M. Antonin Marcoux, propose l'adoption des états financiers au 30 septembre 2015.

9. Financement de l'association

On explique que le Club Brown Swiss du Québec demandera à Brown Swiss Canada d'ajouter 10\$ sur la cotisation des membres du Québec. Un membre mentionne qu'il sera important de leur spécifier que cette somme reviendra dans son entièreté au Club Brown Swiss du Québec. On dit qu'il faudra consulter la chartre du national afin de voir la possibilité d'ajouter cette somme.

On trouve que cette somme n'aidera pas suffisamment l'association puisque cela représente à peine 1000\$ annuellement. Les éleveurs tiennent à leur conseiller et il faudra trouver des solutions pour le garder. La présidente explique que le conseil a choisi de fixer la somme à 10\$ afin de ne pas perdre les membres qui n'ont pas beaucoup de sujets. On craint aussi que le national augmente également leur cotisation cette année. Il faudra faire attention pour pas que les frais soient trop élevés et augmentent des 2 côtés. On affirme qu'il n'a pas de problème à ce que le montant supplémentaire demandé aux éleveurs soit plus élevée que 10\$ si le prix de la cotisation annuelle reste sous les 100\$. La que nous recevions du MAPAQ est presque l'équivalent de 400\$ par membres.

Le conseil d'administration a procédé à toutes les coupures possible et que c'est pour cela qu'il demandait de l'aide aux membres afin de voir s'ils ne possédaient pas de nouvelle idée de financement. On demande aux membres s'ils sont rendu à instaurer le principe «d'utilisateur / payeur». On pense que si l'on arrive avec ce principe, les membres vont utiliser que le service du CIAQ pour les choix de taureaux. Un membre explique que le choix revient à chacun et qu'en ce moment dans l'industrie des choix de la sortes s'offrent aux éleveurs et que certains ayant besoin de conseil ne se privent pas pour payer les services dont ils ont besoin.

Une discussion est tenue sur ce que les autres associations font. Il leur est expliqué qu'Ayrshire Québec possède différent type de membership et qu'ils ont également instauré une commission sur la vente d'animaux vendu via le conseiller. Pour sa part Jersey Québec reçoit 1\$ par transfert d'animaux et une somme en lien avec la classification des animaux. On explique qu'une somme est retournée à Brown Swiss Québec en lien avec certains critères mais que le montant en lien avec la classification n'est pas retourné puisque cela dépend si l'année financière de Brown Swiss Canada est positive ou non.

Il est suggéré par un membre de ne pas mettre d'article de CDN par l'Info-Brune afin de couper des pages puisque les articles sont disponibles par tous sur leur site Internet. On se demande pourquoi la revue provincial ne serait pas fusionné avec celle du national pour couper des frais. On explique qu'une discussion a déjà eu lieu avec M. Ken Drummond, président du National et qu'il regarde pour la faisabilité de de la fusion en ce moment.

Une discussion est tenue sur les ventes organisées par l'association. En ce moment, elles ne sont pas rentables. Est-ce qu'il serait préférable de mettre la vente entre les mains d'un encanteur pour en retirer un profit. Il serait peut-être important de sortir de nos habitudes et de se questionner afin de trouver des solutions rentables.

On se questionne à savoir si l'on ne devrait pas avoir des mentors dans chacune des régions pour accueillir, coacher et orienter les nouveaux membres.

10. Nomination de l'expert comptable pour 2016

M. Jean-Yves Goulet appuyé par M. Sem Lehmann, propose de nommer le service de fiscalité de SCF Chaudière-Appalaches à titre d'expert-comptable pour l'exercice 2015-2016.

11. Élection des administrateurs pour 2015-2016

Une proposition est demandée pour l'ouverture des élections 2015, pour un président d'élection, un scrutateur et un secrétaire d'élection.

M. Yvan Rousseau, appuyé par M. Roger Vannod, propose l'ouverture des élections 2015 et nomme M. Christopher Studer comme président d'élection et Peter Boersen comme scrutateur.

Le président d'élection explique à l'assemblée le processus d'élection.

La mise en nomination se fait par bulletin de mise en candidature sur le formulaire prescrit à cette fin et déposé auprès du secrétaire du Club une semaine avant la tenue de l'assemblée générale annuelle. Le bulletin de mise en candidature doit être signé par au moins deux (2) membres annuels en règle du Club, préférablement résidant dans le territoire électoral du candidat. Il est de la responsabilité du candidat de s'assurer du dépôt de sa candidature (réception d'une confirmation de la part du secrétaire).

- Dans le cas de la réception en bonne et due forme d'un seul formulaire à la date convenue sur le territoire donné, le candidat est élu par acclamation.
- Lorsqu'il y a deux candidats et plus qui déposent le formulaire en bonne et due forme à la date convenue sur le territoire donné, une élection aura lieu lors de l'AGA. Tous les membres présents pourront voter. Aucun autre candidat ne peut s'ajouter sur place.
- Dans le cas où aucun formulaire n'est reçu (aucun candidat), les propositions de candidature viendront directement des membres présents (sur place), avec un appui obligatoire de la part d'un membre présent. Le respect du territoire est de vigueur. Dans le cas où aucun membre du territoire donné ne se porte candidat, un membre d'un autre territoire pourra se présenter (proposé et appuyé).

Régions en élection pour l'AGA 2015 :

Région 1 – Bas St-Laurent / Gaspésie / Îles de la Madeleine

- 1 seul bulletin reçu, Dave Labrie est élue par acclamation.

Région 3 – Centre-du-Québec

- 1 seul bulletin reçu, Lise Desharnais est élue par acclamation.

Région 5 – Montérégie

- 1 seul bulletin reçu, Roger Vannod est élue par acclamation.

Région 7 – Saguenay / Lac St-Jean / Abitibi-Témiscamingue

- 1 seul bulletin reçu, Sem Lehmann est élue par acclamation.

On voudrait que la constitution soit modifiée afin que l'année d'élection du poste de la relève soit bien définie. La modification sera apportée l'an prochain.

Les administrateurs se retirent de 14h20 à 14h50 - Conseil d'administration (élection exécutif)

Les administrateurs reconduisent Chantal Leclerc comme présidente, M. Antonin Marcoux comme 1^{re} vice-présidente et Dave Labrie comme 2^e vice-président.

M. Roger Vannod, appuyé par M. Renald Dumas, propose la fermeture des élections.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La présidente remercie et félicite les administrateurs. Elle les remercie pour la confiance accordée.

12. Commercialisation

On mentionne qu'il est dur de trouver de bonne vache en lait pour la vente de printemps et d'automne. De plus, il y a très peu d'acheteurs présents malgré la demande grandissante envers la race. On se questionne à savoir si c'est les ventes du Club qui sont mal vu puisque les éleveurs sont en moyen d'obtenir un bon prix dans leur étable.

On pense que le problème est la perception du prix que vaut une Brown Swiss et que les acheteurs n'y retrouvent pas ce qu'il désire. Il faut qu'il y ait des bons animaux dans la vente, que les éleveurs envoient leurs meilleurs sujets. On pense aussi que les éleveurs sont trop fraternels. En effet, souvent, ils vont s'empêcher de miser sur un animal s'ils savent que c'est un ami qui mise contre eux.

On mentionne que des éleveurs de d'autres races qui se questionnent à savoir pourquoi la Brown Swiss se vend moins cher que toute les autres races. Peut-être aussi parce que les éleveurs de Brown Swiss ne font pas de démarche avant l'encan pour trouver des acheteurs pour leur animal. La majorité des consignataires attendent de voir ce qui se passera là-bas.



Procès-verbal - Assemblée générale annuelle
Le jeudi 3 décembre 2015
Complexe L'Évasion, Victoriaville

Il faut arrêter de vendre la Brown Swiss comme un «bargain», il faut la vendre pour ses qualités. Il faut fixer des prix sur nos animaux, savoir leur mettre une valeur réel.

La présidente demande donc si le Club doit arrêter de faire des encans et laisser les éleveurs faire les ventes qu'à la ferme ? L'idée d'une Tag sale à la vente de printemps pourrait être intéressante. Le Club s'assurerait d'une commission fixe et cela ferait un bel exhibit pour la race en même temps. Chaque éleveur qui enverrait son animal la préparerait et enverrait un animal de qualité puisqu'il devra payer la commission que l'animal soit vendu ou non. Le conseil se penchera sur toutes les suggestions reçues et on remercie les éleveurs pour leurs idées.

13.Période de résolution

RÉSOLUTION 1: ENREGISTREMENT DES FILLES À 50% DE MÈRE PUR-SANG

- Considérant au point 19.1 b) des statuts de l'association Brown Swiss et Brauvieh Canada, « Pourcentage inscrit mathématique », qui consiste en femelle de pedigree inconnus (0% Suisse Brune), en femelles typiquement $\frac{1}{2}$ Suisse Brune, $\frac{3}{4}$ Suisse Brune, $\frac{7}{8}$ Suisse Brune et $\frac{15}{16}$ Suisse Brune ainsi que tous animal qui se trouve entre ces fractions. Est également inclus tout animal qui ne rencontre pas les exigences (caractéristiques) de la race selon la section XIX - 1a) ci-dessus. Le certificat d'enregistrement doit démontrer le pourcentage de pureté exact selon le calcul. Tout animal n'ayant pas un minimum de 50% Suisse Brune sera inscrit mais aucun certificat d'enregistrement ne sera délivré;
- Considérant au point 19.5 a) La progéniture née le résultat d'un programme d'identification ou d'inscription qui utilise des taureaux pur-sang ou des taureaux identifiés ou inscrits et des vaches non-enregistré ou de vaches laitières enregistré, sera enregistré selon l'article XIX - 1b). À moins que le pourcentage Suisse Brune de l'animal est $\frac{31}{32}$ ou plus et que l'animal démontre les caractéristique de la race selon l'article XIX - 1a), cet animal sera enregistré selon l'article XIX - 1a);

Il est proposé à Brown Swiss et Brauvieh Canada de mettre clairement s'il est possible d'enregistré la progéniture d'un vache pur-sang saillie par un taureau d'une autre race comme $\frac{1}{2}$ Suisse Brune

Proposé par le Club Brown Swiss du Québec

Proposé par Renald Dumas
Appuyé par Dave Labrie
Résolution adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2: LIMITÉ À SIX (6) MANDATS COMPLETS CONSÉCUTIFS LA DURÉE QU'UN ADMINISTRATEUR PEUT SIÉGER À L'ASSOCIATION BROWN SWISS ET BRAUVIEH CANADA

- Considérant que six mandats complets consécutifs d'un administrateur représentent 12 ans;
- Considérant que l'arrivée d'un nouvel administrateur apporte une nouvelle dynamique au sein d'un comité;
- Considérant qu'il faut prévoir l'implication et la formation de la relève;
- Considérant qu'il faut une représentation de l'ensemble des membres au sein du CA;

Il est proposé à Brown Swiss et Brauvieh Canada de limité à six (6) mandats complets consécutifs la durée qu'un administrateur peut siéger sur son conseil d'administration.

Proposé par le Club Brown Swiss du Québec

M. Sylvain Hinse, appuyé par M. Serge Bilodeau, propose un amendement, soit l'ajout de la phrase suivante : «Il est proposé que la résolution soit appliqué rétroactivement aux administrateurs déjà en place.».

Proposé par Roger Vannod
Appuyé par Antonin Marcoux

L'amendement est adopté à majoritairement.

La résolution amendée est adoptée unanimement

RÉSOLUTION 3 : UTILISATION DES PRÉFIXE DANS LE CAS DE COPROPRIÉTÉ

- Considérant que selon l'article XVI - 1 des statuts de l'association Brown Swiss et Brauvieh Canada, un éleveur peut enregistrer un préfixe de nom pour son usage exclusif pour nommer les animaux dont il est propriétaire à la naissance. Le préfixe enregistré en vertu de ce règlement ne peut être utilisé par aucune autre personne, société ou compagnie lors de l'enregistrement du nom des animaux;
- Considérant que selon l'article XVI – 11, dans le cas de copropriété de la mère au moment de la conception, le préfixe enregistré à n'importe lequel des éleveurs peut être employés dans le nom de progéniture, pourvue que l'éleveur requérant ait été déclaré le propriétaire unique avec un transfert officiel de propriété de l'embryon résultant à la progéniture;

Il est proposé à Brown Swiss et Brauvieh Canada de permettre l'utilisation d'un préfixe pour nommer les animaux dont il est propriétaire ou copropriétaire à la naissance.

Proposé par Serge Bilodeau

Proposé par Serge Bilodeau
Appuyé par Lise Desharnais

Mme Lise Desharnais, appuyé par M. Jonathan Cyr, propose un amendement, soit la modification de la phrase : « Il est proposé à Brown Swiss et Brauvieh Canada de permettre l'utilisation d'un préfixe pour nommer les animaux dont il est propriétaire ou copropriétaire à la naissance. » pour la phrase suivante : « Il est proposé à Brown Swiss et Brauvieh Canada de permettre l'utilisation l'un des préfixes des éleveurs propriétaires pour nommer les animaux dont il est propriétaire ou copropriétaire à la naissance. »

L'amendement est adopté unanimement

La résolution amendée est adoptée majoritairement.

RÉSOLUTION 4: RÈGLES ET RÈGLEMENTS DES EXPOSTIONS

- Considérant que pour la bannière d'éleveur, seul les sujets engendrés chez l'éleveur sont éligibles dans le calcul et que cela s'applique aussi bien aux propriétaires uniques qu'aux propriétaires collectifs (unité d'élevage / membership);
- Considérant que le propriétaire enregistré d'un préfixe peut autoriser l'utilisation d'un tel préfixe par les membres de sa famille immédiate;
- Considérant que lorsqu'un propriétaire entre en société avec un de ses enfants ou un partenaire, il reste copropriétaire et utilise le même préfixe;
- Considérant qu'il y a de plus en plus d'animaux avec propriétaires collectifs;

Il est proposé au Club Brown Swiss du Québec adopte ces règles et règlement pour les expositions au Québec.

Proposé par Serge Bilodeau

Proposé par Jean-Yves Goulet
Appuyé par Jonathan Cyr
Résolution adoptée à l'unanimité

14. Parole à nos invités

14.1 Brown Swiss & Braunvieh Canada

M. Ken Drummond n'ayant pu être présent à l'AGA, Mme Chantal Leclerc fait un résumé de ce qui s'est passé à l'association nationale. Vous trouverez le rapport de Brown Swiss & Braunvieh Canada à la page 29 du rapport annuel.

On demande à la présidente d'où les changements en lien avec le concours All-Canadian proviennent. Elle explique que la décision a été prise par le conseil d'administration. Elle explique que les modifications ont été faites puisqu'avant un exposant devait passer à la Royale pour pouvoir y participer. Le règlement a été changé afin que le concours tiennent compte de tous les jugements

autant provincial, national et international. Un membre explique que ce n'est pas ce que le règlement publié stipule. La présidente va valider le tout et envoyer l'information à M. Rousseau.

14.2 CQRL

Mme Valérie Tremblay remercie les membres pour l'invitation et fait un bref résumé de ce qui s'est passé au cours de l'année au sein du CQRL. Vous trouverez ce résumé dans le rapport du CQRL situé à la page 28 du rapport annuel. Elle explique que le dossier majeur pour l'année 2015 fut la négociation de l'entente compensatoire. Elle explique aux membres présents d'où vient cette entente. Elle explique que l'entente a pris fin le 31 mars 2015 et qu'elle n'a toujours pas été renouvelée. Un nouveau programme devrait être mis sur pied bientôt mais il ne sera pas rétroactif. Les membres du CQRL et des différents secteurs effectuent donc divers pression politique afin d'obtenir des réponses et de s'assurer qu'ils obtiendront de l'argent pour l'année 2015. En ce moment, ils sont tous tenu dans l'ignorance mais les démarches pour avoir des réponses ne s'arrêteront pas. Dernièrement, l'UPA a envoyé une lettre au Ministre. D'autres associations ont également consulté des avocats mais ils sont à la recherche du document initial pour pouvoir entamé des démarches judiciaire. Le dossier est à suivre et chacune des associations sera tenue au courant au fur et à mesure des démarches entretenu par le CQRL.

14.3 Ciaq

M. Christopher Studer du CIAQ vient parler des nouveaux produits offert par le CIAQ ainsi que de génétique. Il explique l'action du CIAQ mis en place pour soutenir les éleveurs face à la baisse du prix du lait. Il explique que plus de taureaux seront importés de chez Swisgenetic. M. Dany rousseau explique aux éleveurs que le nombre de doses peut sembler important d'un coût mais qu'il est nécessaire de faire des provisions puisqu'il n'y en aura pas dans les zones. Il explique aux membres que le CIAQ possède un programme financier disponible pour répartir le coût d'une telle commande.

Un membre leur demande s'il y aura encore des taureaux du CIAQ et des PEP de disponibles dans les zones. Christopher Studer leur explique que le CIAQ travail à l'élaboration d'un plan en ce moment. Ils vont évaluer le tout mais ils explique que le CIAQ n'a plus d'obligation d'avoir des taureaux Canadiens pour eux en ce moment l'important est d'offrir ce qui se fait de meilleur aux éleveurs peut importe d'où il vient.

On informe l'assemblée que le CIAQ est maintenant dépositaire de produit pour les sabots.

15. Divers

15.1 M. Peter Boersen de chez Valacta annonce la création de Valacta mobile qui est maintenant disponible pour tous les éleveurs. Il les informe également que très bientôt une application pour Lactée mobile sera disponible. Il informe les éleveurs que Lactée sera mis en place prochainement et que la formation de l'année est « Un pas vers l'avant ». Une formation parlant de la santé des onglons.

15.2 M. Jean-Yves Goulet informe l'association qu'il lui reste encore du matériel d'expo et qu'il faudra voir ce qui pourrait être fait avec ce matériel.

15.3 M. Dave Rousseau parle du choix du juge pour les expositions. Il rappelle aux membres l'importance de choisir un juge qui sera prêt à défendre la race lors du Suprême.

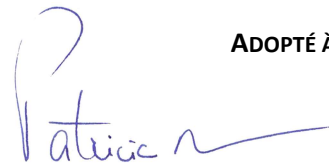
- 15.4 Les éleveurs demandent à connaître les critères utilisés pour le choix du championnat suprême. En ce moment, ils croient qu'il n'y a rien de déterminé mais ils croient que cela devrait être la vache qui représente le plus le modèle type, le modèle idéal recherché par la race.
- 15.5 Les éleveurs apportent le fait que le championnat suprême du Suprême Laitier était jugé dans le noir et qu'il ne voyait pas les animaux. Le message sera transmis à l'organisation de l'événement.
- 15.6 On parle de la propreté des expos et de l'image que cela projette sur les visiteurs. Il faudrait que des règlements soient appliqués.
- 15.7 La présidente invite les éleveurs au Congrès Mondial qui aura lieu en France prochainement. Pour les éleveurs qui désireraient recevoir de l'information, ils peuvent contacter M. Goulet ou elle-même. Finalement, elle invite les éleveurs à leur soumettre des lots d'embryons qui seront vendus lors de cet événement. Le Mondial voudrait être en mesure de vendre au moins 2 lots provenant du Canada.

16. Levée de l'assemblée

M. Renald Dumas, appuyé par M. Roger Vannod, propose la levée de l'assemblée à 16 h 46.



Chantal Leclerc
Présidente
Club Brown Swiss du Québec



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Patricia Normandin
Secrétaire de la rencontre
Club Brown Swiss du Québec